



**Règlement de « L'Art en Coulisses
à la Villa des Indépendants »
du XXIIe Festival d'Artistes de Rocheservière.**



**Organisé par Le Festival d'Artistes Peindre dans les rues
Territoire de Rocheservière**

1 - Le Festival d'Artistes Peindre dans les rues débutera le **samedi 29 avril 2017** avec « L'Art en Coulisses » à la Villa des Indépendants et finira le **dimanche 21 mai 2017** à 18h.

La Villa des Indépendants sera ouverte tous les jours de 10 h à 18 h.

2 - L'Accueil des artistes aura lieu le **samedi 29 avril après-midi**, dans le jardin de la Villa des Indépendants de Rocheservière.

3 - Lieu d'exposition : **La Villa des Indépendants.**

- Lors de la cérémonie d'ouverture de **l'Art en Coulisses** (29/04), une remise (officielle) des clés sera faite aux artistes.
- Les artistes, à ce moment-là, pourront investir la Villa des Indépendants et leur story box (atelier).
- Les artistes ont 3 semaines pour imaginer, créer et faire vivre leur univers dans leur story box. Installations de grande envergure possibles dans certaines parties communes (hall, rampe d'accès..) et dans le parc de la Villa des Indépendants.

- Les installations, accrochages... sont faits par les artistes eux-mêmes.
- Les emplacements attribués par le Festival d'Artistes ne peuvent être refusés (sauf dérogation).

4 - Vente : Si vous vendez vos œuvres, vous devez être en règle avec la législation en vigueur (maison des artistes, impôts, n° Siret...). Vous devez être en possession des documents en cas de contrôle.

5 - Les artistes sont seuls responsables de leurs ventes et de leurs prestations, l'association ne demande aucun pourcentage sur ces ventes ou prestations.

6 - Participation : Aucune participation financière n'est demandée. A l'inverse, aucune rémunération ni aucun dédommagement ne peuvent être attendus.

7 - Décrochage : Le **dimanche 21 mai à partir de 18h (Attention pas de décrochage avant 18h00)**. Possibilité le lendemain aussi, le lundi 22 mai jusqu'à 12h00.

9 - Assurance : **Vous devez avoir une assurance de responsabilité civile (RC)**. Les artistes sont seuls responsables des dégâts causés à autrui. Pour les vols subis, ils doivent s'assurer eux-mêmes s'ils le jugent nécessaire. L'association décline toutes responsabilités en cas de vol ou de dommages.

10 - LES ARTISTES DOIVENT ETRE PRESENTS IMPERATIVEMENT A LA CEREMONIE D'OUVERTURE DU FESTIVAL ET A LEUR STORY BOX A LA CLOTURE DU FESTIVAL ... Mais vous pouvez bien sûr vous absenter (repas..) et confier votre story box à votre voisin ou à une autre personne !

11 - Les animaux ne sont pas admis sur le lieu d'exposition et il est également interdit de fumer dans la Villa des Indépendants (possible sur le balcon de votre story box).

12 - Munissez-vous d'outils, matériel, tissus, clous, spots, rallonges, etc...

IL VOUS APPARTIENT D'AMÉNAGER VOTRE STORY BOX, DE CRÉER VOTRE UNIVERS, D'INVESTIR LE LIEU, DE VOUS RENDRE UNIQUE.

ATTENTION ! IL EST CEPENDANT INTERDIT DE DETRUIRE LE SITE EN ABATTANT CLOISON, PORTE... ET LES SOLS ET PLAFONDS SERONT PRÉSERVÉS.

Pour vous faire une idée du lieu et de la taille de votre story box (environ 20 m² + un point d'eau + un W.C), cliquez sur le lien de notre site où vous trouverez des photos ainsi que le plan de la Villa des Indépendants :

<http://peindredanslesrues.fr/levenement-exceptionnel-2016-la-villa-des-independants/>

13 - Vous autorisez l'association **Le Festival d'Artistes de Rocheservière** ainsi que toutes les personnes liées à la communication du Festival à utiliser les photos de vos œuvres ainsi que les textes fournis sur votre travail pour réaliser les supports de communication (catalogues, affiches, tracts, site Internet...). Vous vous engagez à ne pas réclamer, ni vous ni aucune autre personne, ni aucune association ou organisme, un droit à l'image sur ces photos et textes.

Merci de renvoyer le règlement daté et signé de **L'Art en Coulisses**.

à

**Festival d'Artistes Peindre dans les rues
« L'Art en Coulisses »
à la Villa des Indépendants
Maison de l'Intercommunalité
21 rue du Péplu
85620 Rocheservière**



Nom :

Prénom :

Date :

Signature :